

Avis de convocation

Assemblée générale de parents (Art. 47 de la LIP)

Aux parents des élèves fréquentant l'école Sainte-Clotilde

C'est avec plaisir que vous êtes convoqués à l'assemblée générale des parents le jeudi 19 septembre 2024 à l'heure et à l'endroit suivants :

École : Sainte-Clotilde
Adresse : 2459, chemin de l'Église
Local : Gymnase
Heure : 19 h à 19 h 30

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue de la présidente et présentation du conseil d'établissement 2023-2024
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2023
5. Rapport annuel du conseil d'établissement (articles 82 et 83 de la LIP)
6. Rôles et fonctions du conseil d'établissement
7. Nomination d'une présidence d'élection
8. Élection des membres parents au conseil d'établissement : deux postes seront en élection, soit ceux de Cynthia Ménard et Marilou Vincent (deux mandats de deux ans)
 - 8.1 Procédure d'élection
 - 8.2 Mise en candidature :
Si vous ne pouvez pas être présent, veuillez faire parvenir une procuration à l'école indiquant que vous souhaitez postuler à titre de représentant ou de représentante ainsi que vos motivations à siéger au conseil pour la prochaine année scolaire.
 - 8.3 Vote
 - 8.4 Élection de deux membres substitués pour le conseil d'établissement 24-25
9. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut
10. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents
11. Date de la première rencontre du conseil d'établissement
12. Levée de l'assemblée

Bienvenue à tous les parents ! Votre engagement est très stimulant pour nos élèves, notre école et notre communauté éducative.

Cynthia Ménard
Présidente du conseil d'établissement

Line Martineau
Directrice